

Séance du lundi 07 juillet 2025	
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 10	L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 01 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de Dominique DUCHESNE
<u>Présents :</u> 9	Sont présents: Dominique DUCHESNE, Thierry BARBARY, Ludivine HURAND, Hervé BOULMÉ, Fabrice DIDON, Patrick JOLLY, Patrice COLSON, Xavier TONDU, Muriel ROUGERIE
<u>Votants:</u> 9	Représentés: Excuses: Absents: Ludivine AMADO Secrétaire de séance: Patrick JOLLY

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, le quorum est atteint.

Il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Patrick JOLLY se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et Mme le Maire l'accepte.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'1 délibération à l'ordre du jour du conseil du 16 juin 2025 concernant "l'entretien des trottoirs" est à compléter et finaliser pour envoi en préfecture.
Une relecture de la délibération est faite pour mémoire et des ajustements sont effectués.

Le projet de délibération est validé tel quel, excepté les caniveaux.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Délibération : Autorisation de signature de la proposition de mission de maîtrise d'oeuvre du projet CoR Ravalement de l'école.
2. Questions diverses

Approbation du procès verbal de la séance du 16 juin 2025 :

Aucune demande de correction n'est demandée.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

1. Autorisation de signature de la proposition de mission de maîtrise d'oeuvre du projet CoR Ravalement de l'école - DE_2025_24

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet du contrat rural (CoR) concernant le ravalement de l'école.

Madame le Maire rappelle les subventions accordées dans le cadre de ce projet et précise que pour mener à bien ces travaux une mission de maîtrise d'oeuvre est nécessaire.

La mission de maîtrise d'oeuvre est une mission complète comprenant les études de projet, l'assistance aux contrats des travaux, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance aux opérations de réception.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la proposition de mission de maîtrise d'oeuvre - architecte de Madame Suzana DEMETRESCU-GUENEGO concernant la réfection des façades de l'école ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 8 voix Pour et 1 abstention :

- **Approuve** la proposition de mission de maîtrise d'oeuvre de Madame Suzana DEMETRESCU-GUENEGO - architecte et le devis de projet de réfection des façades de l'école pour un montant de 8 000,00 € HT soit 9 600,00 € TTC selon le détail du forfait de rémunération.
- **Autorise** Madame le Maire à signer la proposition de mission de maîtrise d'oeuvre.

Ont voté pour : Dominique DUCHESNE, Ludivine HURAND, Fabrice DIDON, Patrick JOLLY, Patrice COLSON, Xavier TONDU, Muriel ROUGERIE et Hervé BOULMÉ.

Ont voté contre : /

Se sont abstenus : Thierry BARBARY

2. Questions diverses

- **Local de l'Aire de Jeux** : Mme le Maire présente le devis de l'entreprise BHS pour la toiture du local de l'aire de jeux.

Une discussion s'engage sur la couleur.

Mr DIDON intervient en demandant des explications sur la mise en place de barrières.

Mr JOLLY répond que les barrières ont été placées car des jeunes ont été à l'intérieur et ont ouvert les fenêtres.

- **Augmentation du prix de l'eau** : Mme le Maire présente l'explicatif sur l'évolution du tarif de l'eau. L'objectif est de réduire la consommation de l'eau et de lutter contre les fuites en modernisant les réseaux.

Elle rappelle la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau (en vigueur depuis le 1er janvier 2025).

Cette réforme remplace les anciennes redevances par trois nouvelles.

La note d'explication sur l'évolution du prix de l'eau sera postée sur le site internet de la commune.

- **Entretien du village** : Mme le Maire présente les devis reçus pour l'entretien du village en l'absence de l'agent communal absent pour maladie. Un devis à la prestation est préconisé car la date de retour de l'agent d'entretien communal n'est pas connue.

Une discussion s'engage avec la comparaison des prestations.

- **Enquête publique** : Mme le Maire informe que l'enquête public unique préalable à la protection du captage se termine le 10 juillet 2025.

- **Budget Participatif 2025** : Mme le Maire informe que les votes ont atteints leur objectif et remercie tout le monde.

- **Caravanséral** : Mme le Maire rappelle que le concert du CARAVANSERAIL se déroulera dans l'église de la commune, le mardi 08 juillet à 18h30.

- **Covaltri** : Mme le Maire informe que Covaltri va déposer des bacs pour collecter les cartons plats.

Une discussion s'engage concernant le nombre de bacs à demander et sur les emplacements à prévoir.

- **Accompagnatrice transports scolaire** : Mr DIDON informe l'assemblée que l'accompagnatrice de cette année a accepté de repartir pour l'année suivante.

Une demande de smartphone a été demandé afin de pouvoir créer un groupe WhatsApp avec les parents.

- **Réunion contre les cambriolages** : Mme le Maire informe que la réunion contre les cambriolages s'est bien déroulé.

Mr DIDON précise que la réunion était ouverte à tous mais que le fait que le mot « Séniors » soit mis a freiné la participation des habitants hors séniors.

Fin de la séance à 20h30.

Le Secrétaire de Séance

Patrick JOLLY

Le Maire

Dominique DUCHESNE